

**TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNES
ETOILE DE LIMOGES
COMPTE-RENDU**

28 juin 2017, 17h00, Limoges
PRESIDÉ PAR MONSIEUR JACKY EMON

Présents :

A la tribune :

- M. EMON, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine délégué au TER et à l'intermodalité
- M. DEPUICHAFFRAY, Responsable Bassin de Mobilité nord limousin Région Nouvelle-Aquitaine
- Mme FOURNIER-JRAD, Responsable Bassin de Mobilité sud limousin Région Nouvelle-Aquitaine
- M. THOMAS, SNCF Réseau, Chargé de mission Clients et Services
- Mme CARON, SNCF Mobilités, Directrice adjointe ressources humaines
- M. JANICOT, SNCF Mobilités, Régularité / Production
- M. JANICOT, SNCF Mobilités, responsable sureté des lignes

Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :

- M. Jean-Marc POUZOLS, SNCF Réseau
- M. Christian LÉVÊQUE, Mairie de Bellac
- Mme Anne LEGAY, DREAL Nouvelle-Aquitaine
- M. Roger GORCE, Ceser Nouvelle-Aquitaine
- M. Francis BOLUDA, Mairie de Panazol
- M. Guillaume LAVAUD, usager
- M. Nicolas LAVERGNE, Communauté de communes Porte Océane du Limousin
- M. Alexandre BRAHIM, Collectif Bon Sens Paysan
- Mme Cyrille PICARD, usagère
- M. Armel ARCONDEGUY, usager
- M. Loic GEYL, Cheminot
- M. Michel CALVES, 1er adjoint de Saint-Sulpice-Laurière
- M. Jean-François MARTINET, Collectif Périgord Rail Plus
- M. Michel MOURET, Conseiller communautaire Briance Sud Haute-Vienne
- Mme Stéphanie HERAULT, SNCF Mobilités
- M. Laurent VALLET, SNCF Intercités
- M. Serge EMIER, FNATH de la Haute-Vienne
- M. Jean-Claude SCHMIDT, SNCF
- M. Christophe RENAULT, CFTA Tulle
- M. Jean DUCHAMBON, Maire de Saint-Victorien, Vice-président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin
- M. José RIBEIRO MARQUES, Conseiller délégué Aix-sur-Vienne
- M. Bernard MAGNIN, Maire du Dorat
- M. Alain BARRUCHE, usager
- M. Guillaume BERTRAND, ALTRO
- M. Jean-Claude BECHADE, ALTRO
- M. Alain PRAUD, UFCQUECHOISIR 87
- M. André THEPIN, Association anti LGV Limoges Poitiers et pro POLT
- M. Hervé BEAUDET, adjoint au maire de Saint-Junien
- M. Benoit DIELETTIENS, EPLEFPA Saint-Yrieix la Perche
- Mme Véronique NOTIN, usagère

- M. Michel SARRE, Mairie de Pierre Buffière
- M. Antoine BOYER, Collectif Bon Sens Paysan
- M. Michel PONCHUT, Collectif TER
- M. Philippe CUDRAT, Maire de Coussac
- M. Benoit LEMATELOT, CGT Cheminot

Excusés :

- M. Bernard PLICHARD, FNAUT Poitou-Charentes
- M. Jean DUCHAMBON, Vice-Président, Communauté de communes Porte Océane du Limousin
- M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire de Nexon
- Mme Françoise PEROL-DUMONT, Sénatrice
- Mme DELBOS, Provisoire du Lycée Edouard Vaillant
- M. LOMBERTIE, Maire de Limoges
- M. Guillaume DE RUSSE, Président de l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou
- Mme Isabelle BRIQUET, Maire du Palais sur Vienne
- M. Laurent FONTENEAU
- M. François BONNEAU, Président de la Région du Centre-Val de Loire
- M. Gérard BOYER, Association Valentin Haüy
- M. Jean-Marc CHABRELY, HANDAS
- M. BELIN, Président du Département de la Vienne
- Mme Anne BISAGNI-FAURE, Rectrice de l'Académie de Poitiers
- Mme Béatrice TRICARD, Maire de Nieul
- M. Daniel AUVERLOT, Recteur de l'Académie de Limoges
- M. Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne
- M. Pierre MASSY, Président de la CCI de la Haute-Vienne
- M. Michel VAILLANT, APAJH 87
- M. Jean-Paul DENANOT, Député Européen
- M. Marc DITLACADET, Président de la Communauté de Communes de Pierre-Buffière

Ordre du jour :

- Point 1 : bilan 2016 et tendances 2017
- Point 2 : service annuel 2017
- Point 3 : orientations pour le service annuel 2018
- Point 4 : infrastructures

Pièces jointes :

- Diaporamas présentés en séance
- Projets de grilles horaires SA 2017

Compte-rendu

Introduction du Président de séance

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance (reprise des points à l'ordre du jour).

Partie 2 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et questions diverses abordées en séance.

Conclusion du Président de séance.

Introduction du Président de séance

Monsieur Jacky EMON, Conseiller régional en charge des TER accueille les participants.

Il précise que le comité de ligne précédent (juin 2016) avait produit un certain nombre de demandes sur la politique régionale, en termes de mobilité. Un travail de concertation a donc été fait avec les acteurs concernés (usagers, associations, les collectivités, la SNCF) de façon à étudier les demandes de chacun.

Cette concertation s'alternera entre des prises de paroles de la Région et des différentes entités de la SNCF. Elle permettra de faire un bilan sur la politique de la Région. Il annonce par ailleurs les points à l'ordre du jour.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

Préambule : Le comité de ligne présente brièvement les actions menées par la Région en 2016 :

- harmonisation des tarifications engagée au niveau de la Nouvelle-Aquitaine (tarifs loisirs / occasionnels, billets jeunes et billets groupes scolaires).
- programme gares 2015-2018 en cours.
- point sur le transfert de compétence autocars des CD vers la Région en 2017.
- investissement de la Région dans le domaine des matériels roulants.

1. Bilan 2016 et tendances 2017 : trafic, production, régularité (SNCF Mobilités)

Lignes ferroviaires	Evolution annuelle du trafic 2015-2016	Taux de régularité année 2016	Evolution régularité 2016-2017
Ligne 1 Limoges – La Souterraine – Châteauroux	-7,6%	92,5%	+3,3pt
Ligne 2 Limoges – Poitiers	-2,5%	86,3%	+0,3pt
Ligne 3 Limoges –Angoulême	-10%	85,6%	+1,9pt
Ligne 4 Limoges –Périgueux	+2,1%	77,5%	+6pt
Ligne 5 Limoges – Saint- Yrieix – Brive	-8,9%	92,7%	-0,4pt
Ligne 6 Limoges – Uzerche – Brive	-5,8%	93,4%	+0,9pt
Ligne 8 Limoges – Eymoutiers- Ussel	-6,9%	88,1%	+1,6pt
Ligne 10 Limoges – Guéret – Montluçon/Felletin	+3,0%	94%	-1,7pt

Ligne 1 « Limoges – La Souterraine – Châteauroux »

Après une baisse globale du trafic sur la ligne de 7,6% entre 2015 et 2016, une inversion de tendance est constatée entre 2016 et 2017. Le trafic des occasionnels est stable par rapport à l'année 2016, celui des abonnés Domicile – Travail est en légère progression entre 2016 et 2017.

Typologie du trafic :

- 56% d'occasionnels.
- 44 % répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 2 « Limoges – Poitiers »

Après une baisse globale du trafic sur la ligne de 2,5% entre 2015 et 2016, une inversion de tendance est constatée entre 2016 et 2017 avec une augmentation de 6% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016.

Le trafic des occasionnels est en progression par rapport à l'année 2016 avec une augmentation de 9,3% en mai 2017 par rapport à fin mai 2016.

Typologie du trafic :

- 81% d'occasionnels.
- 19% répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 3 « Limoges-Angoulême »

Après une baisse globale du trafic sur la ligne de 10% entre 2015 et 2016, une inversion de tendance est constatée entre 2016 et 2017 avec une augmentation de 2% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016. Le trafic des occasionnels est en progression par rapport à l'année 2016 avec une augmentation de 1,6% en mai 2017 par rapport à fin mai 2016.

Typologie du trafic :

- 62% d'occasionnels.
- 38 % répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 4 « Limoges - Périgueux »

Le trafic sur la ligne est en progression depuis janvier 2015 avec, entre 2016 et 2017, une augmentation de 6,2% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016. Le trafic des occasionnels est toujours en progression avec une augmentation de 8,6% en mai 2017 par rapport à fin avril 2016. Le trafic des abonnés Domicile - Etudes est toujours en progression avec une augmentation de 4,9% en mai 2017 par rapport à fin mai 2016.

Typologie du trafic :

- 79% d'occasionnels.
- 21% répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 5 « Limoges - Saint-Yrieix – Brive »

Le trafic sur la ligne est en diminution avec entre 2016 et 2017 une diminution de 4,9% à fin mai 2017, par rapport à fin mai 2016. Le trafic des occasionnels est, après une baisse globale entre 2015 et 2016, en progression par rapport à l'année 2016 avec une augmentation de 9,5% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016.

Typologie du trafic :

- 58% d'occasionnels.
- 42 % répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 6 « Limoges – Uzerche – Brive »

Le trafic sur la ligne est en diminution depuis janvier 2017 avec, entre 2016 et 2017, une diminution de 23,8% à fin mai 2017, par rapport à fin mai 2016. Le trafic des abonnés Domicile – Travail enregistre un fort repli à partir du mois de février 2017.

Typologie du trafic :

- 46% d'occasionnels.
- 54% répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 8 « Limoges – Eymoutiers – Ussel »

Après une baisse globale du trafic sur la ligne de 6,7% entre 2015 et 2016, une inversion de tendance est constatée entre 2016 et 2017 avec une augmentation de 0,8% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016. Le trafic des abonnés Domicile – Travail est en progression de 3,3% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016

Typologie du trafic :

- 70% d'occasionnels.
- 30 % répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

Ligne 10 « Limoges - Guéret – Montluçon – Felletin »

Le trafic global sur la ligne est en baisse depuis janvier 2015 avec une diminution de 0,8% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016. La baisse du trafic des occasionnels ralentit avec une diminution de -0,3% à fin mai 2017 par rapport à fin mai 2016.

Typologie du trafic :

- 59% d'occasionnels.
- 41 % répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes.

2. Présentation du service annuel 2017 (SNCF Mobilités/ Région N-A)

L'offre a été reconduite au 1^{er} semestre 2017. A partir du 2 juillet 2017, les horaires vont être modifiés suite à la mise en service de la ligne à grande vitesse.

Les principales améliorations sont les suivantes :

- Sur la **ligne n°1 Limoges – La Souterraine – Châteauroux** :
Création d'une connexion optimisée La Souterraine-Bordeaux le lundi matin (6h13 - 9h38) en moins de 3h30, en lien avec l'accélération de la liaison Limoges-Bordeaux en 2h22.
- Sur la **ligne n°2 Limoges – Poitiers** :
Création de 4 trains supplémentaires en période de pointe entre Limoges et Poitiers : le matin, Limoges 05h05 - Poitiers 7h00 et Poitiers 6h37 - Limoges 08h34 et le soir, Limoges 19h02 - Poitiers 21h03 et Poitiers 18h59- Limoges 20h56.
De nouvelles connexions toute l'année entre Limoges et La Rochelle et non plus exclusivement pendant l'été.
- Sur la **ligne n°3 Limoges – Angoulême** :
Nouveauté avec la possibilité d'effectuer Limoges-Royan toute l'année grâce à des correspondances TER quotidiennes de et pour Royan : 2 allers-retours quotidiens et une offre renforcée le vendredi et le dimanche.
Le matin en heure de pointe, 2 arrivées à Limoges à 7h34 et 8h17 et à Angoulême à 7h23 et 8h46.
Suite à la rencontre avec Mme Le Maire, il a été acté de rétablir l'arrêt de Saint-Brice avec un suivi des comptages pour statuer sur la pérennité de cet arrêt.
Attention : Cette ligne fait l'objet d'un comité de ligne spécifique (initialement prévu le 29/06, reporté au 23/11/2017) qui abordera en détail l'ensemble des sujets, y compris infrastructures.
- Sur la **ligne n °4 Limoges – Nexon – Périgueux** :
Création de trains accélérés reliant Limoges à Bordeaux en 2h22 (gain de 30 mn) circulant tous les jours, soit 4,5 allers-retours sur toute la journée. De nouveaux matériels roulants Régiolis circuleront sur cet axe courant 2018.
Entre Limoges et Périgueux, l'offre s'accroît de 10% avec 4 nouveaux trains et une meilleure répartition des horaires le matin et le soir : arrivées à Limoges à 7h25, 8h19 et 8h32; nouveaux départs de Limoges à 18h14 et de Périgueux à 16h45.
- Sur la **ligne n °5 Limoges – Saint-Yrieix – Brive** :
Un meilleur positionnement des arrivées sur Limoges en heure de pointe du matin : 7h15 et 8h08.
Un départ plus tardif le samedi soir de Limoges à 19h34 en réponse à une demande des usagers.
- Sur la **ligne n °6 Limoges – Uzerche - Brive** :
Meilleure répartition de l'offre Ter avec Intercités créant 5 possibilités d'aller sur Limoges le matin.

- Sur la **ligne n °8 Limoges – Eymoutiers – Ussel** :
Maintien du nombre de correspondances pour Paris depuis Ussel et Eymoutiers.
- Sur la **ligne n °10 Limoges – Guéret – Montluçon/Felletin** :
Amélioration de l’offre Limoges – Guéret avec la création d’une arrivée à Guéret avant 8h00 et la possibilité mi-2018 de circulation en Régionalis.

3. Orientations pour le service annuel 2018 (Région N-A)

La Région précise le principe de reconduction et d’adaptation des offres en fonction des retours d’expérience des nouveaux services 2017.

Dans le cadre de la reprise au 1^{er} janvier 2018 des 3 lignes Intercités dont Bordeaux-Limoges-Montluçon, la Région en lien avec SNCF Mobilités étudient l’intégration des offres Intercités à l’offre Ter existante, dans une logique d’amélioration des horaires et d’optimisation des coûts. De nouveaux matériels roulants Régionalis circuleront sur cet axe courant 2018.

4. Infrastructures (SNCF Réseau)

SNCF Réseau présente les travaux programmés en 2017 et 2018 sur les deux lignes ainsi que leurs impacts sur la circulation des TER.

Partie 2 : Relevé des demandes d’adaptions de l’offre et questions diverses abordées en séance

Demandeur	Nature de la demande	Réponses Région / SNCF
Usager	L’augmentation des occasionnels sur la ligne Limoges-Poitiers n’aurait-elle pas pour cause la suppression de certains <i>Intercités</i> sur l’axe POLT, entraînant un rabattement sur les TER des occasionnels qui prennent le TGV en gare de Poitiers. Regrette que l’offre Internet puisse tromper les usagers en faisant passer par Poitiers un Limoges-Paris ce qui est plus couteux et pas plus rapide.	SNCF reconnaît que du fait des plans de travaux plus longs, des clients ont pu chercher à prendre la correspondance TGV en gare de Poitiers pour se rendre à Paris. L’algorithme utilisé par les sites Internet propose toutes les solutions possibles. Il peut proposer de passer par Paris via Poitiers, le tarif et le temps de parcours seront toujours affichés et la différence de coût sera visible pour le client.
Jean-François MARTINET, Collectif Périgord Rail Plus	Demande à la Région de se coordonner avec la Région Occitanie afin d’obtenir des horaires adaptés aux scolaires de l’Est-Dordogne souhaitant étudier à Brive.	La Région est favorable à cette demande et contactera la Région Occitanie pour aborder le sujet des scolaires de l’Est-Dordogne.
Usager	Demande que soit précisée la raison de l’état critique de la liaison Limoges-Angoulême alors même que celle-ci était présentée, dans le contexte d’annonce de la fusion des régions, comme un axe majeure de désenclavement.	Les améliorations en termes de desserte n’ont pas pu être obtenues du fait d’une signalisation ancienne ne permettant pas d’augmenter la fréquence. L’ex Région Poitou-Charentes avait inscrit dans son CPER une opération de modernisation de la signalisation. Celle-ci a été réorientée sur la régénération

		<p>de la voie.</p> <p>Aujourd'hui, la Région attend les résultats de l'Audit de Réseau, mais la ligne est en état d'usure avancé sur le linéaire charentais.</p> <p>La Région précise toutefois qu'elle n'est pas gestionnaire d'infrastructures et que cette question n'était, à l'origine, pas un sujet régional. Elle l'est devenue du fait du Contrat de Performance signé le 20 avril 2017 avec l'Etat.</p>
Monsieur Loïc GEYL, Cheminot	<p>Pourquoi y a-t-il une différence d'état de la voie entre le secteur Limousin et celui de Poitou-Charentes alors que son armement est uniforme de bout en bout ? Il précise qu'aucune traverses de bois n'a été remplacée dans le cadre de la maintenance et demande ce qui va être fait pour rattraper ce déficit de maintenance.</p>	<p>SNCF Réseau rappelle que dans le cadre du contrat de performance, la priorité est donnée au réseau structurant.</p> <p>Les lignes UIC 7 à 9 ne feront désormais plus l'objet de financement lourds de la part SNCF Réseau. Seuls des travaux de maintenances courantes liés à la sécurité et de débroussaillage seront pris en charge.</p> <p>Des discussions sont en cours avec la Région qui visent à définir les priorités d'investissement ainsi que les échéances de maintien des lignes du réseau secondaire de Nouvelle-Aquitaine.</p>
Monsieur Jean DUCHAMBON, Maire de Saint-Victurien	<p>Regrette le financement des travaux des bâtiments voyageurs d'Aixe-sur-Vienne et de Saint-Junien alors que ces gares sont aujourd'hui sujettes à un projet de fermeture de guichet.</p>	<p>La Région tient à rappeler qu'elle a subi des évolutions d'horaires non concertées de la part de la SNCF.</p> <p>La Région a proposé d'élaborer en lien étroit avec SNCF, un schéma de distribution à l'échelle Nouvelle-Aquitaine afin de définir pour chaque type de gare les amplitudes horaires d'ouverture des guichets cibles. Ce schéma est en cours de réalisation. Il sera centré sur le service à l'utilisateur, intégrera la notion de maillage territorial et pourra faire appel à des solutions innovantes de distribution, en lien avec les acteurs du territoire. Une concertation sera organisée avec les Maires concernés.</p> <p>La Région précise que les gares d'Aixe et Saint-Junien ne seront pas fermées et dément les articles de presse ayant conclu à ce sujet.</p>
Jean-François MARTINET, Collectif Périgord Rail Plus	<p>Regrette la régularité catastrophique sur la ligne 4. (exemple : train de 18h00 depuis Limoges supprimé ce jour)</p>	<p>La Région a demandé à SNCF une vigilance particulière sur cet axe. Les problèmes de production proviennent essentiellement du matériel aussi les circulations des trains bolides se feront exclusivement en BGC. Par ailleurs, la ligne sera équipée courant 2018 d'un matériel neuf Régiolis.</p>
Jean-François MARTINET, Collectif Périgord Rail Plus	<p>Demande des précisions sur la réouverture Ussel-Clermont.</p>	<p>La Région précise que dans le cadre du CPER limousin, elle s'est engagée à financer le renouvellement de l'infrastructure de Ussel-Eygurande sous réserve de réciprocité par la Région voisine sur la voie d'Eygurande-Laqueuille.</p> <p>SNCF Réseau répond que la Région Auvergne-Rhône-Alpes ne souhaite pas à brève échéance investir sur la partie du</p>

		tronçon appartenant à son territoire.
Usager	La Région prévoit-elle des trains directs entre Bordeaux et Montluçon.	La Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de devenir autorité organisatrice des lignes TET à partir du 1 janvier 2018. Elle étudie avec SNCF Mobilités l'intégration des offres Intercités à l'offre TER existante. Elle précise qu'elle a sollicité officiellement la Région Auvergne Rhône-Alpes afin de développer des correspondances à Montluçon vers Clermont-Lyon.
Usagère	Demande que soit précisé si l'Europe n'est pas concernée par le développement d'une transversale Bordeaux-Lyon.	SNCF répond que la ligne n'est pas structurante pour l'Europe puisse qu'elle n'est pas intégrée au sein du mécanisme d'interconnexion européen comme peut l'être Nantes-Lyon par exemple.
Aurélien Boyer Bon Sens Paysan	Demande que soit précisé si l'instauration d'une régie régionale des transports chargée des questions d'intermodalité notamment concernant l'instauration d'une billettique unique est possible.	La Région répond que l'intermodalité est un gage de succès des politiques de transports. Un Syndicat Mixte de Transport Régional et est en cours de construction. Il regroupera toutes les collectivités compétentes souhaitant y adhérer et sera chargé de traiter ces questions.
Jean-François MARTINET, Collectif Périgord Rail Plus	Demande que soit précisée la date d'installation de l'abri vélo sécurisé en gare de Limoges.	SNCF Gares et Connexions n'étant pas présent pour ce comité de ligne, aucune réponse ne pourra être donnée dans l'immédiat.
Usager	Horaire TER non adapté pour les lycéens des établissements de Saint Yrieix la Perche (arrivée 6h09, trop tôt, arrivée à 8h27 trop tard)	Des cars scolaires gérés actuellement par le Département desservent ces établissements. Ils seront repris le 1 ^{er} septembre 2017 par la Région.
Usager	Quel gain va apporter la création de l'IPCS de la Souterraine	SNCF répond que ce dispositif permet d'améliorer la robustesse de la ligne en permettant des croisements.
Usager	Gare de Limoges Montjovis non éclairée	La Région souhaite que des améliorations soient effectuées au niveau de l'éclairage, l'accueil et la signalétique de cette gare.
Jean-François MARTINET, Collectif Périgord Rail Plus	Souhaite un aller/retour supplémentaire Limoges - Périgueux - Agen	Cette demande devra faire l'objet d'une étude.
Usager	Ascenseur souvent en panne en gare de Limoges.	La Région demande à SNCF d'être vigilant sur le fonctionnement de cet équipement

Monsieur Jacky EMON remercie l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de lignes du bassin de Limoges et précise que les documents présentés lors de cette séance seront disponibles sur le site de la Région.

Contact auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs, Service Mobilité Territoriale

Site de Limoges

M. DEPUICHAFFRAY, Responsable Bassin de Mobilité nord limousin Région Nouvelle-Aquitaine

Mme FOURNIER-JRAD, Responsable Bassin de Mobilité sud limousin Région Nouvelle-Aquitaine

Tel. : [05 57 57 80 62](tel:0557578062)

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr;